

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-01.250-0004357.2024.004				I.2 Type d'Opérateur ☒ Opérateur ☐ Groupe d'opérateurs	
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom INTERCHIMIE Adresse ZAC DU PARC 13 RUE LOUIS BLERIOT 13 RUE LOUIS BLERIOT 77290 Compans Pays France Code ISO FR				I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité ECOCERT FRANCE (FR-BIO-01) Adresse B.P. 47 , 32600, L'Isle-Jourdain Pays France Code ISO FR	
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation • Distribution / Mise sur le marché • Stockage					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (b) Animaux et produits animaux non transformés Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion – production biologique avec une production non biologique • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date 22 novembre 2024 13:29:16 +01 (Europe/Brussels) Lieu L'Isle-Jourdain (FR) Nom et signature ECOCERT FRANCE			I.8 Validité Certificat valable du 20/03/2023 au 31/03/2026		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques

II.1 Répertoire des produits		
Nom du produit		Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
Additifs: Glycérine		Biologique
Huiles et graisses végétales: Beurre de Karité		Biologique
Huiles et graisses végétales: Beurre de cacao		Biologique
Huiles et graisses végétales: Huile d'amande douce raffinée		Biologique
Huiles et graisses végétales: Huile d'argan vierge		Biologique
Huiles et graisses végétales: Huile d'avocat		Biologique
Huiles et graisses végétales: Huile d'olive		Biologique
Huiles et graisses végétales: Huile d'onagre		Biologique
Huiles et graisses végétales: Huile de bourrache brute		Biologique
Huiles et graisses végétales: Huile de chanvre		Biologique
Huiles et graisses végétales: Huile de colza		Biologique
Huiles et graisses végétales: Huile de macadamia raffinée		Biologique
Huiles et graisses végétales: Huile de moringa		Biologique
Huiles et graisses végétales: Huile de noix de coco raffinée		Biologique
Huiles et graisses végétales: Huile de palme		Biologique
Huiles et graisses végétales: Huile de rosier muscat		Biologique
Huiles et graisses végétales: Huile de tournesol		Biologique
Huiles et graisses végétales: Tri-Caprylate / Caprate de glycerol (TCM)		Biologique
Huiles et graisses végétales: huile de carthame		Biologique
Huiles et graisses végétales: huile de noix de coco vierge		Biologique
Huiles et graisses végétales: huile de sésame		Biologique
Huiles, graisses végétales et dérivés		Biologique
Miels et dérivés de la ruche: Cire d'abeille (Peut être utilisé en AB)		Biologique
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
Activité	Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5	
Stockage	Stockage de produits conditionnés scellés	• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
Nom de l'organisme d'accréditation	COFRAC	
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0035.pdf	
II.9 Autres informations		
Seule la version électronique du certificat disponible au lien suivant : [https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/directory/publication/organic-operator/index] fait foi.		